



**Le Parc**  
naturel régional  
du Marais poitevin



# Le Parc

## naturel régional du Marais poitevin

---

Agir ensemble pour  
un territoire d'exception

[pnr.parc-marais-poitevin.fr](http://pnr.parc-marais-poitevin.fr)



# Le Parc, c'est vous !



**Pierre-Guy Perrier**  
Président,  
Délégué de la région  
Pays de la Loire

De la baie de l'Aiguillon à Niort, de la plaine de Vendée à celle d'Aunis, le Marais poitevin est reconnu au niveau national comme exceptionnel. Il est, à ce titre, labellisé Parc naturel régional. C'est une fierté pour chacun d'entre nous.

Car, ne l'oublions pas, notre Parc est né d'une volonté commune d'affirmer l'exemplarité des patrimoines culturel, naturel et paysager de notre territoire, tout en veillant au dynamisme de son économie.

C'est cette concertation – socle de notre mode de fonctionnement – qui a permis à la Charte du Parc de prendre forme, et d'ainsi guider nos actions pendant 15 ans.

Ce document fondateur repose sur les engagements de tous ses signataires. Si nous avons signé cette Charte, c'est parce que nous savons que la zone humide est fragile et que nous souhaitons la préserver. Sans cet engagement que seraient devenus les marais communaux, la cathédrale de verdure de la Venise verte et le baudet du Poitou ?

Élus, acteurs locaux, nous sommes tous rassemblés autour de valeurs fondamentales qui donnent du sens à nos stratégies et à nos actions. Cette Charte constitue également – et c'est sans doute là le principal – une formidable opportunité pour notre agriculture, nos entreprises, les habitants du territoire, ainsi que pour notre tourisme, prouvant, s'il en était besoin, que le Parc naturel régional du Marais poitevin, loin d'être un espace « mis sous cloche », est avant tout un territoire habité.

Citer toutes les actions menées depuis notre création n'est pas l'objectif de ce document qui doit avant tout vous rappeler, à vous qui êtes les piliers de ce Parc, ce que nous sommes, ce vers quoi nous sommes engagés, et surtout comment mieux trouver sa place et agir pour ce formidable projet commun. Car la mobilisation de tous reste déterminante.

Bienvenue chez vous !



## L'essentiel Le Parc en 3 points

— 1 —

Une démarche volontaire au service de tous les acteurs locaux, contribuant à la qualité de vie.

— 2 —

Un projet dans un espace rural habité reconnu au niveau national pour son intérêt patrimonial remarquable, conciliant développement économique et social et préservation de l'environnement.

— 3 —

Des moyens financiers, humains et techniques au bénéfice des collectivités.



## La Charte du Parc

**C'est le « contrat »  
de référence qui nous lie !**

Projet de développement durable du territoire, la Charte nous engage – élus, habitants, partenaires et usagers – jusqu'en 2029.

Elle concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré spécifiquement pour le Marais poitevin.

**Elle détaille les mesures à mettre  
en œuvre afin d'agir en faveur  
d'un marais...**

- dynamique, pour développer nos activités agricole, touristique, artisanale ;
- préservé, pour protéger nos patrimoines biologique, paysager, bâti, culturel ;
- partagé entre tous ceux qui le vivent, qui en vivent, qui le traversent, qui le gèrent.



## Des valeurs et 5 missions

**Nous inscrivons nos actions  
dans le temps afin de privilégier  
les principes et valeurs du  
développement durable.**

- La protection et la gestion du patrimoine, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public à l'environnement et au développement durable ;
- l'innovation et l'expérimentation.

**“ Nos missions réclament une  
ingénierie spécifique pour penser,  
mettre en œuvre vos initiatives ou  
les projets des acteurs locaux.**

**C'est le rôle de l'équipe  
technique. Elle anime le territoire,  
crée du lien, vous accompagne,  
mobilise les partenaires... tout en  
veillant sur notre environnement.  
Particulièrement investie dans  
ses fonctions, elle invente avec  
vous la vie “d'ici” ! ”**



**Fabrice Laumond**  
Directeur général



# Le Parc en chiffres

35 200 ha  
de prairies  
naturelles

3 labels

Parc naturel régional du Marais poitevin (2014)

Grand Site de France (2010, 2018)

Destination touristique européenne d'excellence (2010)

1<sup>re</sup> ZONE HUMIDE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE (107 526 ha)

8 200 km DE VOIES D'EAU

## 3 PAYSAGES

UN SEUL MARAIS POITEVIN

les marais mouillés

les marais desséchés

le littoral

337 ESPÈCES D'OISEAUX 

750 PLANTES 

1,4 million de visiteurs

150 km DE CÔTE

850 km DE CIRCUITS VÉLO 

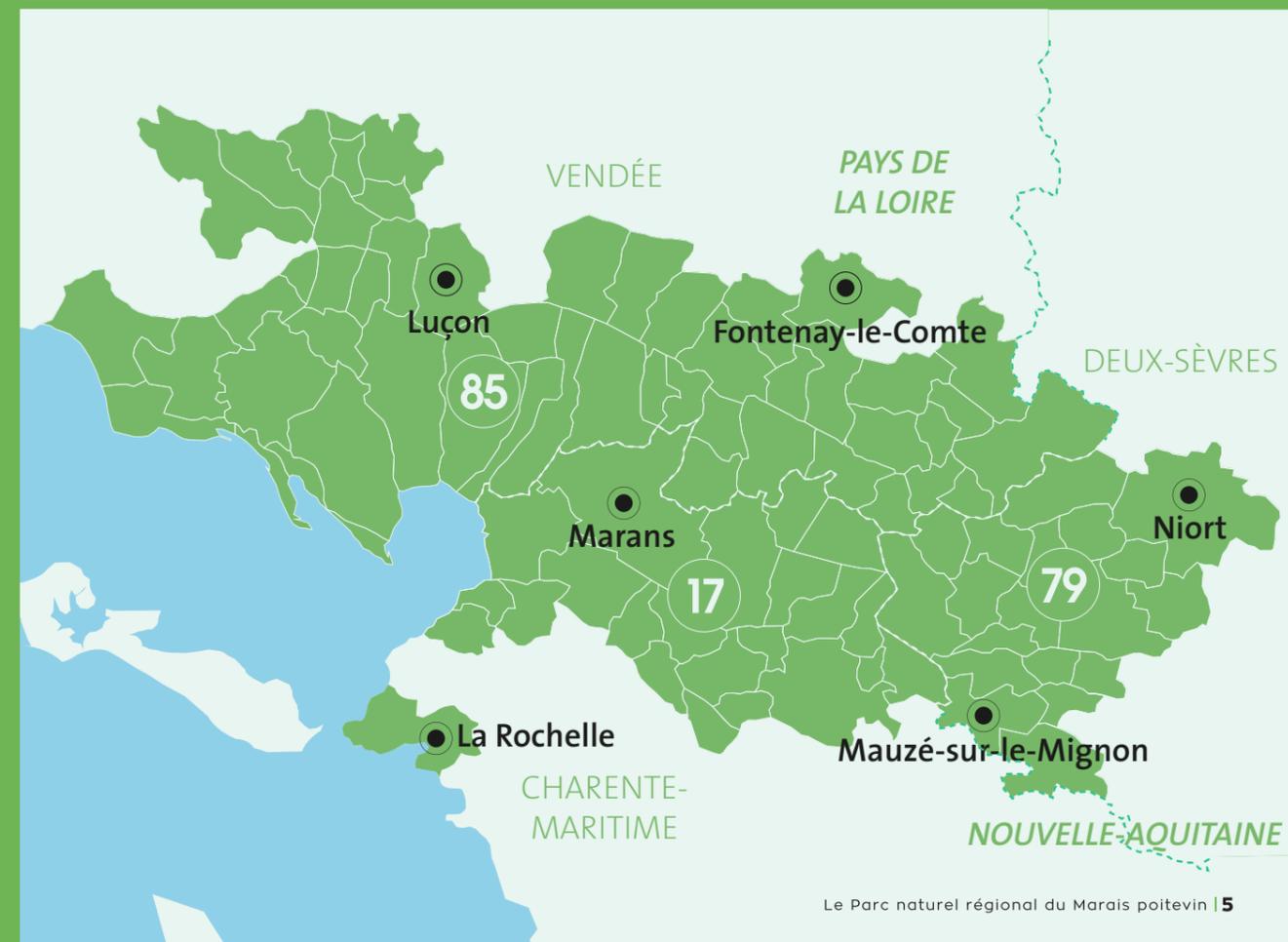
# Préserver un territoire d'exception

Entre terre et mer, à la rencontre de deux régions du littoral atlantique, le Marais poitevin, territoire remarquable pour sa faune, sa flore, son patrimoine culturel et paysager, a été labellisé Parc naturel régional en 2014. Cet ensemble d'une grande richesse écologique est ainsi reconnu au niveau national. Mais son patrimoine naturel reste soumis à d'importantes pressions liées à l'activité humaine : il nous faut préserver ce territoire à l'équilibre fragile.



204 822 ha  
92 communes  
adhérentes

3 départements  
2 régions  
280 765 habitants



Une autre vie  
s'invente ici

# Le Parc en actions !

**Préservation de la biodiversité, développement durable, climat, agriculture, tourisme, éducation... Le Parc vous apporte conseil, assistance et vous aide à réaliser vos projets dans une perspective de durabilité. Le Parc protège, restaure, initie et pilote des projets, sensibilise, forme, innove, valorise... En voici quelques exemples emblématiques.**

LE PARC SOUTIENT L'ÉLEVAGE

## Valoriser les prairies naturelles des marais communaux

À Montreuil, quelque 170 animaux de différentes exploitations viennent pâturer les 67 hectares de prairies naturelles du marais communal.

“ La commune s'intègre naturellement dans le territoire du Marais poitevin. C'est le Parc qui pilote le dispositif des marais communaux. Nous nous félicitons du concours concret du Parc qui nous apporte un véritable plus depuis des années. ”

Daniel Neau (85), Maire de Saint-Benoist-sur-Mer

Grâce aux conseils et à l'accompagnement financier du Parc naturel du Marais poitevin, un nouveau parc de contention permet d'effectuer les opérations de tri des bovins en toute sécurité lors de leur mise à l'herbe et à leur sortie.

Les communaux en pâturage collectif sont de vastes prairies, propriété des communes. Ils représentent un patrimoine naturel économique et culturel particulier. À l'échelle du Marais poitevin, ils accueillent 3 600 têtes de bétail et une richesse écologique exceptionnelle. Le Parc s'engage aux côtés des communes et des éleveurs pour faciliter l'exploitation et mieux préserver leur biodiversité.



LE PARC PRÉSERVE LES ESPACES NATURELS

## Restaurer les habitats littoraux

Le Parc installe des ganivelles pour limiter la circulation des promeneurs et favoriser l'installation de la végétation sur les dunes de la pointe de l'Aiguillon-sur-Mer. Particulièrement sensibles, ces dunes constituent des milieux naturels protégés par un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) à proximité de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon. Ces travaux sont conduits dans le cadre d'un programme d'actions LIFE financé à 60 % par la Commission européenne.

Le Marais poitevin est une vaste zone humide constituée de multiples milieux naturels remarquables. Les boisements humides de la Venise verte, les roseilières, les prairies naturelles, les vasières de la baie de l'Aiguillon, les dunes ou les coteaux calcaires... sont l'objet d'attention du Parc qui mobilise son énergie pour garantir leur protection.

LE PARC PROTÈGE LA BIODIVERSITÉ

## Favoriser le retour de la loutre

Le Parc aménage des passages à loutres pour leur permettre de traverser les routes sans se faire écraser ! À Taugon, en partenariat avec le département de la Charente-Maritime, une canalisation en béton relie deux cours d'eau qui bordent la route départementale 109. Empruntée par les loutres, elle facilite leur circulation dans le Marais poitevin qui en abrite une grande population.

Le Marais poitevin a la chance d'accueillir de nombreuses espèces remarquables.



“ Nous avons pu bénéficier du côté « multi compétences » du Parc : suivi scientifique d'une espèce, mise en œuvre d'un chantier d'aménagement, montage financier... tout l'ADN du Parc au service de la biodiversité de notre commune. ”

Gérard Bouhier (17)  
Maire de Taugon

LE PARC AGIT POUR LA QUALITÉ DES PAYSAGES

## « Oser un architecte » dans le Marais

Volumes simples, couleurs douces, tuiles « tige de botte », pierre calcaire : les caractéristiques de l'habitat traditionnel du Marais poitevin constituent un élément identitaire fort. Pour perpétuer son charme singulier sans le figer, il convient de le préserver et d'en promouvoir les spécificités. Car l'architecture du Marais, c'est aussi celle que les habitants composent à travers leur projet de construction ou de rénovation. Ce sont eux qui renouvèlent l'histoire du patrimoine bâti et le Parc les aide à trouver les solutions pour le faire évoluer dans le respect des paysages, de l'environnement et du cadre de vie.

Charlotte Piednoir et  
Christian Combes (Liez)  
Bénéficiaires de l'opération



LE PARC SE PRÉOCCUPE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Hé... La mer monte !

Le show scientifique et humoristique organisé par le Parc, vu par plusieurs milliers de spectateurs à La Rochelle, Niort et Luçon, est devenu un livre indispensable pour comprendre le changement climatique et son impact sur l'environnement, particulièrement sur les côtes et le littoral.

Avec un territoire situé en dessous du niveau des marées hautes, le Parc se préoccupe largement des conséquences que le réchauffement climatique pourrait avoir pour le Marais.

Colloque, sensibilisation dans les écoles, partenariat avec les communautés de communes dans les Plans Climats Air Énergie, sont des exemples d'actions réalisées par le Parc.



LE PARC DÉVELOPPE L'ÉCOTOURISME

## On balise dans le marais !

Avec 300 km de voies d'eau et 850 km de circuits vélo balisés, le Marais poitevin est un paradis pour les randonneurs. Le Parc participe, avec l'association d'insertion Nature Solidaire, à l'entretien du balisage de l'ensemble de ces circuits. Les visiteurs peuvent ainsi se balader en toute sécurité, tout en évitant le dérangement de la faune sauvage dans les secteurs les plus sensibles.

Le développement de l'itinérance douce est une priorité du Parc pour favoriser les modes de découverte respectueux de l'environnement, dans une logique d'écotourisme.

“ Nous avons la responsabilité des 180 km de la Vélo Francette, ce trajet pittoresque, sécurisé, très fréquenté en Deux-Sèvres. Nous travaillons en phase avec le Parc qui intervient sur une partie des chemins pour l'entretien. Autre projet en cours : celui du tourisme fluvestre Niort/La Rochelle/Marans. C'est génial que la Sèvre Niortaise puisse bientôt donner accès à ce tourisme... ”

Gilbert Favreau (79)  
Président du département des Deux-Sèvres



LE PARC SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

## « Valeurs Parc naturel régional » La marque de l'excellence

Parce que l'élevage est une activité essentielle à la biodiversité du Marais, la marque « Valeurs Parc naturel régional » est attribuée aux agriculteurs passionnés qui mettent leurs animaux au pré plus de six mois par an et les nourrissent avec l'herbe du Marais poitevin. Les consommateurs de viande « Valeurs Parc naturel régional » ont la certitude d'acheter une viande locale au juste prix, et que les éleveurs vivent de leur métier.

Le Parc propose l'attribution de cette marque pour tous les produits, savoir-faire et services des professionnels du territoire qui s'engagent

pour la protection de l'environnement, le bien-être des habitants et des salariés et l'économie locale.

“ Nous travaillons avec les trois départements et les professionnels agricoles. Une vraie dynamique est née autour d'une filière créée par le Parc. Elle concerne un maximum d'éleveurs et a un réel impact sur le territoire du Marais poitevin. ”

Xavier Garreau (85), Éleveur, élu chambre d'agriculture 85, délégué au Parc pour les chambres d'agriculture



LE PARC SENSIBILISE LES HABITANTS ET LES VISITEURS

## Connaître pour mieux protéger

Sensibiliser les scolaires aux richesses du Marais pour mieux le préserver, c'est un des objectifs de l'appel à projets « À la rencontre du Marais poitevin ». Le Parc l'a mis en place et l'anime en partenariat avec l'Éducation nationale et le réseau d'éducation à la nature, à l'environnement et au territoire Marais poitevin. Les élèves de la maternelle au lycée y sont invités à découvrir le Marais, le comprendre et passer à l'action, par exemple en participant à la plantation des arbres têtards de demain. Pour toucher d'autres publics, le Parc conçoit des outils pédagogiques et organise des formations pour que chacun puisse connaître et partager notre Marais.

# Comprendre le Parc, se mobiliser, s'impliquer

Les actions du Parc sont mises en œuvre par son organisme de gestion, un syndicat mixte. Ses chevilles ouvrières : les délégués. Ses partenaires privilégiés : les maires, les élus départementaux et régionaux. Ses principaux financeurs : les régions, les départements et l'État.

## Être délégué·e du Parc, c'est pouvoir intégrer

- le comité de pilotage d'un projet porté par le Parc
- l'une des neuf commissions thématiques (biodiversité et agriculture durable, climat et transition énergétique, marque « Valeurs Parc naturel régional », avis réglementaire, architecture, éducation, soutien aux manifestations, communication, finances).



# Le budget du Parc

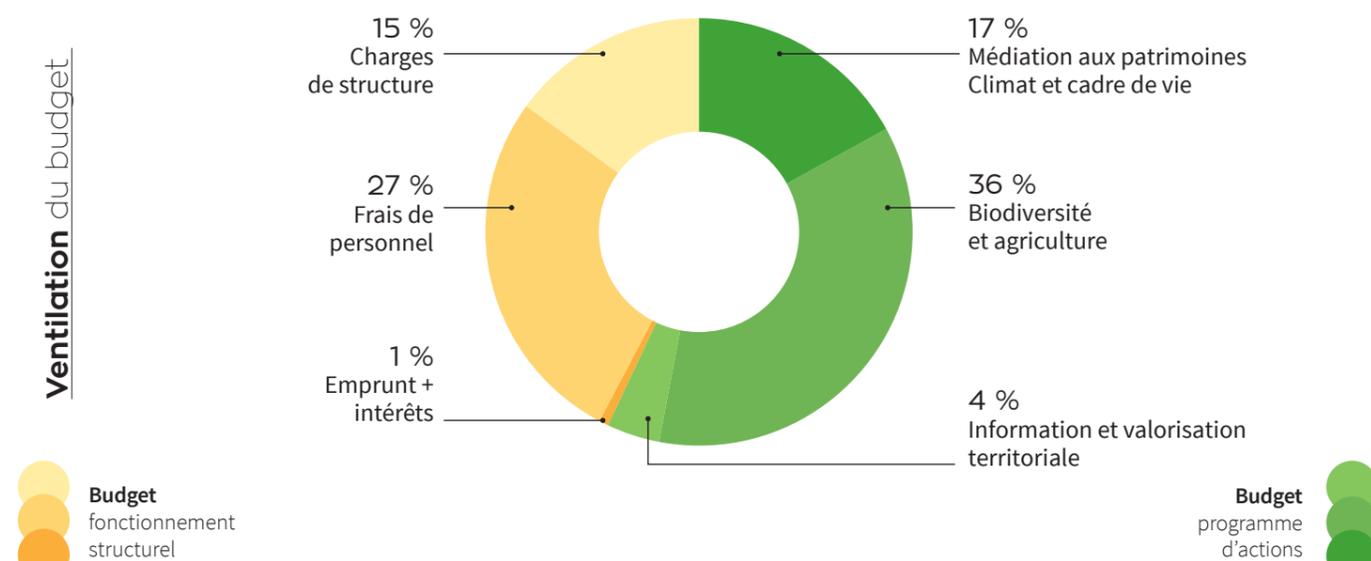
Le Parc naturel régional du Marais poitevin dispose d'un budget pour son fonctionnement structurel (alimenté par les cotisations des membres du syndicat mixte et l'État) et son programme d'actions. Pour ce dernier, outre les cotisations et les aides de l'État, le Parc mobilise des financements de l'Agence de l'Eau, de l'Europe et de partenaires privés.

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**3 580 125 €**

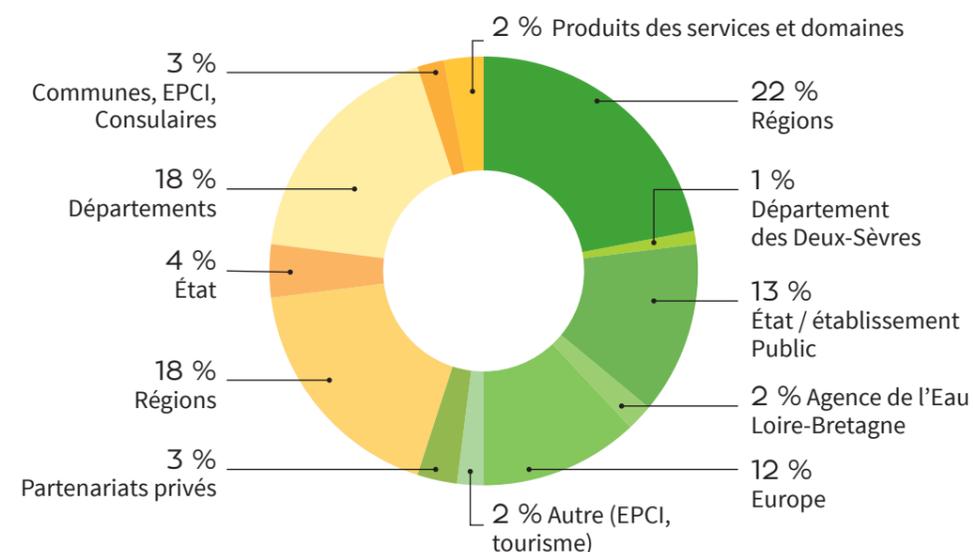
Investissement : **765 397 €**

Fonctionnement : **2 814 728 €**

Ventilation du budget



Répartition des recettes



**Pour 1€ investi par les communes, 34€ sont restitués pour le territoire**

Jean-Pierre Servant, Rapporteur du budget du Parc



# Prenons contact et inventons ensemble la vie du Parc



**Pierre-Guy Perrier**  
Président  
Délégué de la région Pays de la Loire

**Fabrice Laumond**  
Directeur général  
f.laumond@parc-marais-poitevin.fr  
06 72 72 19 30

## Le Parc naturel régional du Marais poitevin

**Siège social**  
2, rue de l'église  
79510 Coulon  
05 49 35 15 20

**Antenne en Charente-Maritime**  
3, rue du 26 septembre 1944  
17540 Saint-Sauveur-d'Aunis  
05 46 66 10 71

**Antenne en Vendée**  
Pôle des Espaces naturels du Marais poitevin  
2, rue du 8 mai  
85580 Saint-Denis-du-Payré  
02 51 28 41 10



pnr.parc-marais-poitevin.fr  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

## Biodiversité Agriculture durable

**Séverine Vachon**  
Vice-présidente Biodiversité et Agriculture durable  
Déléguée du département des Deux-Sèvres  
s.vachon@deux-sevres.fr

**Dominique Giret**  
Directeur technique Biodiversité et Agriculture durable  
d.giret@parc-marais-poitevin.fr  
06 72 72 19 32

## Tourisme Communication

**Stéphane Villain**  
Vice-président Tourisme et Communication  
Délégué du département de la Charente-Maritime  
s.villain@chatellaillonplage.fr

## Finances

**Jean-Pierre Servant**  
Rapporteur du budget  
Délégué des EPCI de Charente-Maritime

**Julie Bardoux**  
Directrice administrative et financière  
j.bardoux@parc-marais-poitevin.fr  
06 71 03 32 62

## Médiation aux patrimoines Climat et Cadre de vie

**François Bon**  
Vice-président Aménagement et Cadre de vie  
Délégué du département de la Vendée  
francois.bon@vendee.fr

**Pascal Duforestel**  
Vice-président Transition énergétique et Climat  
Délégué de la région Nouvelle-Aquitaine  
pascal.duforestel@nouvelle-aquitaine.fr

**Catherine Tromas**  
Vice-présidente Culture et Valorisation du patrimoine  
Déléguée des communes des Deux-Sèvres  
tromas-c@wanadoo.fr

**Sandrine Guihéneuf**  
Directrice technique Médiation aux patrimoines - Climat et cadre de vie  
s.guiheneuf@parc-marais-poitevin.fr  
06 83 43 94 47

